Ami du Clergé du 15 septembre 1932

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête de S. Michel. — II. L'action et l'exemple de S. Michel, 497.
Triduum en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — I. « La rose blanche » ou la sainteté souriante, 499. — II. « La rose pourpre » ou les souffrances, 501. — III. « La rose vermeille » ou le triomphe, 504.
Nos Religieux. — VIII. Les religieux n'ont pas le droit d'enseigner, 506.
Aux Enfants de Marie. — LXXXIII. Le Rosaire, prière et enseignement, 510.
Varia. — Discours d'adieu à sa paroisse d'un curé-doyen nommé chanoine titulaire, 511.

POUR LA FÊTE DE S. MICHEL

II

L'ACTION ET L'EXEMPLE DE S. MICHEL

Mes frères,

Trois Archanges nous sont particulièrement connus : nous savons leur nom et quelque chose de leur vie. Ce sont S. Michel, S. Gabriel et S. Raphaël.

Aujourd'hui, nous consacrerons notre entretien au glorieux S. Michel. Nous dirons d'abord ce que nous ont appris à son sujet la Révélation et l'histoire; nous tâcherons ensuite de mettre en relief ses vertus, sa puissance, et l'intérêt spirituel que nous avons à l'honorer.

I

C'est le prophète Daniel qui, le premier, nous a révélé l'existence de S. Michel. Trois fois il nous le présente comme le prince des milices célestes et le défenseur du peuple.

Plus tard, dans son Epître, S. Jude nous a rapporté sa lutte avec Satan autour du corps de Moïse.

Enfin l'Apocalypse nous fournit, sur le glorieux Archange, un texte plus long et entre tous précieux. « Il y eut, nous dit S. Jean, une guerre dans le ciel. Michel et ses Anges combattirent contre le Dragon. Le Dragon et ses Anges firent une résistance acharnée, mais ils ne furent pas les plus forts et leur place ne fut plus trouvée dans le ciel. Il fut précipité, le grand Dragon, le Serpent ancien, celui qui a nom de Diable ou Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre et ses Anges furent précipités avec lui. » (Apoc., XII, 7-10).

S'agit-il, dans cette page impressionnante, de la lutte qui fut déchaînée dans le ciel par Lucifer, alors que le mystère de l'Incarnation fut présenté à la multitude des esprits célestes, avec l'ordre d'adorer le Dieu-Homme ? L'orgueil du premier des Anges refuse de s'incliner ; des légions se lèvent à son appel; une mobilisation formidable dresse une armée de rebelles contre Dieu. Michel rallie les Anges fidèles et, dans un combat où son cri de « Qui est comme Dieu ? » retentit et anime ses combattants, finit par vaincre. S'agit-il d'un autre combat qui se serait livré entre les mêmes forces spirituelles au commencement de l'Eglise, alors que Satan inspirait les persécuteurs et les bourreaux, et que le sang chrétien coulait à flots sur toute la face de l'empire romain ? Je ne sais. Il me suffit que la mystérieuse page du saint Livre me nomme S. Michel et me le montre dans son rôle de chef victorieux.

Ses traces, rares dans les Ecritures, se sont multipliées et fortement accusées dans l'histoire de l'Eglise. On cite plusieurs apparitions de l'Archange en Orient et en Occident.

En Orient, c'est l'apparition de Chonas, — l'ancienne Colosses, en Phrygie, — apparition qui produisit dans toute l'Asie une impression profonde. Plus tard, l'empereur Constantin, persuadé qu'il lui devait la victoire qui lui valut l'empire, lui éleva un temple près de Constantinople. Un autre empereur d'Orient, Justinien, lui en éleva un autre sur l'autre rive du Bosphore, au sommet d'un promontoire. Mais c'est en Occident qu'il se plut à se manifester avec le plus d'éclat.

Sous le pontificat de Gélase I^er^, vers l'an 493, S. Michel apparut au pied du Mont Gargan, appelé depuis le Mont Saint-Ange. L'évêque du lieu, dans la province italienne de la Pouille, consacra la caverne où venait de s'accomplir le miracle. Les pèlerins arrivèrent de tous côtés, et des prodiges s'accomplirent nombreux, là où l'Archange avait demandé qu'on lui élevât un sanctuaire.

Par trois fois il apparaît, vers l'an 708, à S. Aubert, évêque d'Avranches, qui lui consacra le rocher de la Tombe et bâtit là, sur ce roc battu par la mer, l'église et le monastère devenus, depuis, l'un des sanctuaires les plus célèbres et les plus grandioses du monde.

Une manifestation plus éclatante que les précédentes fut celle dont notre Jeanne d'Arc a joui pendant des années, presque journellement. C'est lui qui la décida d'aller sauver le royaume de France, lui qui inspira son génie militaire, lui dont elle disait au cours du procès inique qu'elle eut à subir à Rouen : « Je l'ai vu des yeux de mon corps comme je vous vois; et quand, avec mes saintes, il s'en allait, je pleurais, car j'aurais voulu qu'ils m'emmenassent avec eux; » lui qui est venu la consoler sur son bûcher et qui, après avoir recueilli son dernier soupir, a pris sa belle âme dans les flammes qui avaient dévoré son corps et l'a emportée dans le Paradis.

Voilà, d'après l'Ecriture et l'histoire, ce que nous savons de S. Michel. C'est peu et c'est beaucoup. C'est peu, car nous souhaiterions en savoir davantage sur un personnage de cette dignité et de cette gloire. C'est beaucoup, car c'est assez pour que sa physionomie morale ne nous reste pas tout à fait étrangère.

II

S. Michel nous apparaît d'abord sous l'aspect d'un prince puissant. C'est qu'il a pris la tête du grand mouvement qui a jeté les esprits célestes dans la bataille. Il s'est montré alors un chef, le chef des luttes de la pensée, celui qui a fait triompher la vérité méconnue.

Ses vertus maîtresses sont l'humilité, la soumission aux volontés de Dieu, le courage.

L'humilité. Alors que Lucifer et ses partisans s'attachent passionnément à leurs idées, qu'ils déclarent qu'ils ne plieront jamais devant des décrets qu'ils jugent injustes et absurdes, qu'ils se considèrent d'une nature si supérieure que même un Dieu ne peut les forcer à adorer le Fils incarné, devenu cette créature misérable qu'est un homme, fût-il identifié au Verbe éternel, lui, il foule aux pieds cet orgueil insensé. Il sait que, lui aussi, il n'est qu'une créature, qu'il ne possède pas la suprême sagesse, que Dieu est le Maître de tous et de tout, et que lorsqu'il commande, l'univers n'a qu'à s'incliner.

La soumission. A peine connaît-il le décret divin qu'il n'hésite pas, ni ne discute, ni n'ergote ; son humilité le fait obéissant. Soumission joyeuse, soumission d'amour. Il trouve tout de suite le mot de la situation : « *Quis ut Deus ?* Qui est comme Dieu ? » C'est-à-dire : Dieu est le Créateur de tous les êtres, les Anges compris ; Dieu est tellement grand qu'il est infini ; Dieu est puissant au point qu'il est tout-puissant ; Dieu est bon au point qu'il est la bonté même, et il est juste au point que les bons peuvent tout espérer de lui, les méchants tout craindre. Il est sage, enfin, d'une sagesse souveraine, qui sait tout et qui prévoit tout. Braver sa grandeur et sa force, défier sa puissance, insulter à sa bonté, provoquer sa justice, suspecter sa sagesse est la pire des folies. Il nous domine tous de trop haut, nous n'avons qu'à nous incliner. « Moi, dit-il, je me souviens que je lui dois tout et je m'incline ! »

Il publie sa résolution dans le monde des esprits. Il rencontre devant lui et contre lui Lucifer, un prince aussi du peuple céleste, qui a déjà sous ses ordres une armée prête à le suivre et le soutenir, résolue à lutter sous sa bannière jusqu'à la victoire. Mais voici S. Michel devant les révoltés. Nos artistes l'ont représenté souvent sous les traits d'un jeune homme d'une mâle beauté. Il a de longues ailes ; une cuirasse étincelante couvre sa poitrine. Dans sa main droite, il tient une lance, quelquefois une épée. Et cette évocation, sur un tableau ou dans le marbre, est impressionnante. Mais ce ne sont là que des symboles. Ce n'est pas un jeune homme armé qui s'offre au combat, c'est un esprit avec toutes les ressources de l'intelligence et avec la volonté de confondre un adversaire redoutable.

Le courage. Il s'agit maintenant, pour lui, d'affronter l'opinion du plus grand, du plus intelligent, du plus glorieux des Anges. Il s'agit pour lui de s'élever contre un peuple immense en révolte. Il s'agit de grouper autour de lui la foule des esprits humbles et obéissants comme lui, d'entraîner les hésitants, car il dut s'en rencontrer. C'est une tâche qui demande de l'énergie, de l'audace, de la résolution, de la force d'âme, du zèle, de la patience aussi. Or, tout cela, c'est le courage. Il met en œuvre toutes ses énergies, il rassemble tous ses fidèles, livre la bataille. Bataille dont nous ne pouvons qu'à grand'peine nous faire une idée ; bataille où des esprits luttent contre des esprits, sans armes, sans paroles. Cette bataille, il devait la gagner ; il la gagne. Lucifer et ses hordes sont précipités dans l'abîme. Michel prend sa place dans le ciel. C'est le triomphe et une gloire éternelle.

III

C'est tout cela, m. f., que les chrétiens de tous les temps ont vu dans notre illustre Archange, et c'est pour cela qu'il est devenu l'un des esprits célestes les plus populaires et les plus universellement invoqués.

L'Eglise l'a pris pour l'un de ses protecteurs séculaires, celui qui lutte constamment avec elle pour abattre ses ennemis, confondre leurs sophismes, repousser leur haine, déjouer leurs complots, et qui l'a fait triompher souvent à l'heure où eux-mêmes croyaient toucher au triomphe. Aussi l'invoque-t-elle chaque jour. Après la messe quotidienne, elle met cette belle prière sur les lèvres de tous ses prêtres : « S Michel Archange, défendez-nous contre la méchanceté et les embûches du démon. Soyez notre vivant secours. Obtenez-nous que Dieu l'entrave, nous vous en supplions, vous prince de la milice céleste, ce Satan et ces esprits mauvais qui errent par le monde à la chasse des âmes à perdre ; par la force divine, repoussez-les en enfer. » Elle fait appel à son intercession dans la confession des péchés ; elle le prie à l'offertoire de la messe des morts ; elle le prie à la bénédiction de l'encens au saint sacrifice.

S. Michel est un grand personnage dans l'Eglise. Il est aussi un grand personnage dans notre France.

La France à peine sortie du baptistère de Reims s'est placée, elle aussi, sous son égide. Sous Charlemagne, il est proclamé « le chef et le patron de l'empire des Gaules, » et tel est son prestige, il est si présent à la pensée du pays, si vivant dans son âme que tout le peuple l'appelle « Monseigneur Saint Michel. » Sous Charles VII, seul, le mont qui lui est consacré, le Mont Saint-Michel, résiste aux Anglais maîtres de toute la Normandie ; pendant mille ans, du VIII^e au XVIII^e siècle, il resta inviolé. Jamais son roc hautain, qui domine la mer, n'a été foulé par l'envahisseur.

Cette exception extraordinaire accroît encore son prestige, exalte encore l'amour des Français pour lui. Louis X fondera l'Ordre de St-Michel. C'est encore son nom vénéré et cher que Jeanne la Libératrice, la Sainte de la Patrie, fait broder sur son étendard avec ceux de Jésus et de Marie. Enfin Anne d'Autriche le proclame le protecteur et le défenseur de nos rois. Grands, heureux souvenirs ! Depuis, la France semble avoir oublié l'Ar-

change qui fut tant de fois son bouclier et son soutien moral dans les plus grands périls; espérons que lui ne l'oublie pas ! [1]...

Enfin les chrétiens se souviennent de ses mérites, de sa gloire et de sa puissance auprès de Dieu, l'implorent comme le protecteur des âmes que les Anges gardiens amènent à tous moments au pied du grand Juge, comme l'assesseur qui tient la balance de la justice à l'heure redoutable de la comparution, et c'est leur pieuse croyance qu'il ne les abandonne pas, même dans le Purgatoire. Là il les console, prêt, après la longue ou courte expiation, à les emporter, sur ses grandes ailes, au paradis. Au dernier jour, c'est lui qui séparera les élus des réprouvés. Telle est encore la tradition des générations fidèles.

* *

Vous le voyez, m. f., c'est une grande, noble et vraiment séduisante figure que celle de ce saint Archange qui, parmi nous, est plus célèbre que connu. Quoique bien des mystères planent encore sur sa sainte et belle vie, vous le connaîtrez mieux cependant après ce que je viens de vous rappeler; vous l'admirerez davantage, vous le prierez avec plus de ferveur.

Mais appliquons-nous d'abord à imiter ses vertus. Soyons, comme lui, soumis à Dieu. Convaincus que Dieu est au-dessus de tout et de tous, résistons, à son exemple, au démon, quand il nous attire par ses promesses, ses prestiges, ses séductions qui relèvent toujours de la folie. Montrons-nous courageux à défendre, comme il l'a fait avec tant d'élan et d'éclat, la vérité de Dieu, l'honneur du Christ qu'il a vengé le premier. Allons vers nos frères, toujours comme lui, et faisons tous les efforts possibles pour les maintenir et les introduire dans le bercail du Sauveur. Prions-le pour l'Eglise et demandons-lui de l'assister en ces temps difficiles; et enfin, implorons-le pour notre pays, en le suppliant de lui conserver la paix, de le préserver de l'impiété, de susciter des apôtres et des saints parmi nous, et de nous aider nous-mêmes enfin à combattre le bon combat et à triompher pour notre salut. Ainsi soit-il.

TRIDUUM EN L'HONNEUR DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

I

« LA ROSE BLANCHE » OU LA SAINTETÉ SOURIANTE

> Comme une mère caresse son enfant, ainsi je vous consolerai.
> (Is., LXVI, 13).

Mes frères,

La rose est indissolublement associée désormais au souvenir de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

[1] Son culte néanmoins est loin d'être périmé. Pendant la Guerre mondiale, que de Français l'ont invoqué ! Dernièrement, à l'occasion des élections de 1932, plusieurs de nos évêques ont demandé qu'on l'invoque : Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen, Mgr Gaudron, évêque d'Evreux, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai.

La première édition de *l'Histoire d'une âme* portait en sous-titre, en souvenir d'une des plus belles poésies de la sainte : *Une rose effeuillée*. Aucune parole de la chère sainte n'a été popularisée comme son testament si bien exécuté : « Quand je serai au ciel, je ferai tomber une pluie de roses... Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre. » Les images de la petite sainte nous la représentent pressant une gerbe de roses sur son cœur ou encore les recevant des mains de Jésus et de Marie pour les répandre sur le monde.

Après cela, il semble permis, n'est-il pas vrai, de voir comme un présage prophétique dans ces souhaits de joyeux avènement qu'un enfant pauvre avait remis à l'heureux ménage des Martin le jour de la naissance de leur Thérèse :

> Souris et grandis vite,
> Au bonheur tout t'invite,
> Tendres soins, tendre amour...
> Oui, souris à l'aurore,
> Bouton qui vient d'éclore,
> Tu seras rose un jour...

Aussi ai-je l'intention de vous présenter cette charmante et aimable petite sainte sous ce gracieux symbole de la rose.

La vie de Thérèse de l'Enfant-Jésus est une rose épanouie au jardin du Carmel, ou mieux un bouquet de roses, un rosaire vivant composé, comme celui que nous effeuillons en souvenir de Jésus et de Marie, des roses blanches des mystères joyeux, des roses pourpres des mystères douloureux, des roses vermeilles des mystères glorieux. Roses blanches, roses pourpres, roses vermeilles, nous les cueillerons les unes après les autres, nous en ferons un bouquet de joie, de douleur et de gloire en l'honneur de notre chère sainte, et surtout nous en garderons le parfum pour embaumer notre vie, afin qu'elle répande vraiment la bonne odeur du Christ, pour la joie de Dieu notre Père : *Christi bonus odor sumus Deo*. (II Cor., II, 15).

M. f., quoi que nous devions dire par la suite de la force, de la vaillance, de la virilité de cette âme de sainte, il n'en reste pas moins qu'elle se montre d'abord et qu'elle reste toujours comme une douce apparition, aimable et attirante, de grâce, de paix et de joie. Enlevez-lui son sourire, ce n'est plus Thérèse, l'enfant qui a pris le bon Dieu par ses caresses, celle qui a charmé les âmes avant de les entraîner à sa suite. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, c'est la sainteté, mais une sainteté souriante.

Je ne fais que reproduire son portrait par elle-même :

> Si du guerrier j'ai les armes puissantes,
> Si je l'imite et lutte vaillamment,
> Comme la Vierge aux grâces ravissantes,
> Je veux aussi *chanter* en combattant.
> . . . .
> En souriant je brave la mitraille,
> Et dans tes bras, ô mon époux divin,
> En *chantant* je mourrai sur le champ de bataille,
> Les armes à la main [1].

[1] *Mes armes.*

Cueillons donc d'abord les roses blanches de ce mystère joyeux.

« Le juste est dans la jubilation, déclare l'Esprit-Saint, car lorsqu'on regarde vers le Seigneur on est rayonnant d'allégresse. » Voilà l'histoire de Thérèse et le secret de sa joie : elle est un *sourire*, un sourire *d'amour*.

I. — *Le sourire de sainte Thérèse*

Ce sourire ensoleille son enfance.

Dans ses cahiers d'écriture, où elle exerce sa plume et forme sa main, il y a une pensée de S. François de Sales, qu'on retrouve souvent, et parfois reproduite à plusieurs reprises sur la même page : « Un saint triste est un triste saint. »

Ses sentiments ne varieront pas avec l'âge. « On raconte de quelques saints, dira-t-elle plus tard, qu'ils étaient sérieux, même en récréation. Je ne cherche pas à les imiter ; au contraire, j'ai une dévotion particulière au Vénérable Théophane Vénard : c'est une âme qui me plaît, parce qu'il a beaucoup souffert et qu'il était gai toujours. »

En récréation, dans ces récréations des cloîtres dont le monde ignore la reposante et franche gaieté, Sœur Thérèse était la bonne humeur même. Elle était de ces êtres dont la présence dilate le cœur et épanouit les visages. Quand son tour de service à la vaisselle la retenait loin de la communauté, elle manquait, et les jeunes qui aiment la compagnie de leur âge, et les anciennes que réjouit l'entrain de la jeunesse, ne cachaient pas leur désappointement : « Alors, nous n'allons pas rire aujourd'hui. »

Elle égayait les conversations d'à-propos si fins, si charmants, si spirituels Un soir, à l'infirmerie, près de son lit, Mère Agnès de Jésus et ses deux sœurs, gagnées par la fatigue et la tristesse, s'assoupirent quelques minutes. Quand elles se réveillent : — « Pierre, Jacques et Jean, » leur dit-elle avec une petite pointe de malice qu'émousse un bon sourire.

Ses saillies, beaucoup de ses poésies, ses morceaux récréatifs, comme le faire-part de sa prise de voile, firent le régal de ses sœurs, avant de nous charmer.

Rien n'altère son optimisme, ni les peines, ni les souffrances, ni cet ennui mortel dont parle Bossuet, qui souffle on ne sait d'où et qui nous fait murmurer : « Que la vie est donc triste » ! — « C'est l'exil qui est triste, reprend-elle, et non la vie. Il faut réserver ce beau nom à ce qui ne doit jamais mourir, et puisque nous en jouissons dès ce monde, la vie n'est pas triste, mais gaie, très gaie [1]. »

La vie est gaie, très gaie... Mais les difficultés, les souffrances, la mort? Thérèse les a rencontrées et elle leur a souri.

Elle a souri à ces émois de la sensibilité et à cette abnégation de soi inséparables de la vie commune, qui faisaient dire à S. Jean Berchmans que cette vie commune était sa plus grande pénitence, c'est-à-dire l'occasion toujours offerte de se renoncer. De la religieuse qui lui était la moins sympathique elle reçoit un jour cette déclaration : « Ma Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, voudriez-vous me confier ce qui vous attire tant vers moi ? Je ne vous rencontre pas que vous ne me fassiez le plus gracieux sourire. » Elle s'est faite l'infirmière bénévole d'une Sœur âgée et infirme que son état rend exigeante, qui lui reproche de la conduire tantôt trop vite, tantôt trop doucement, et dont elle gagne quand même toute la confiance parce qu'après tous ces petits services elle lui faisait, disait la malade, « son plus beau sourire. »

Elle a souri à la souffrance, aux souffrances du corps et aux souffrances de l'âme.

A l'infirmerie, nous l'avons dit, elle plaisante innocemment. C'est elle qui console et qui encourage. « Ne soyez pas triste de me voir malade, regardez comme le bon Dieu me rend heureuse, je suis toujours gaie et contente. » Alors que tant de jeunesses se crispent de désespoir devant le miroir qui accuse la fuite de la beauté et les ravages de la mort, elle, les yeux sur ses mains amaigries, se grise de ce spectacle qui exalte sa joie : « Oh ! que j'éprouve de joie à me voir détruire ! »

Quand les épreuves plus douloureuses de l'aridité et de la nuit dessèchent et enténèbrent son âme, elle chante :

> Mon ciel est de sourire à ce Dieu que j'adore
> Lorsqu'il veut se cacher pour éprouver ma foi ;
> Sourire, en attendant qu'il me regarde encore,
> Voilà mon ciel à moi.

Elle a souri à la mort : « Que je voudrais bien aider le divin Voleur à venir me voler ! Je l'aperçois de loin et je me garde bien de crier : « Au voleur ! » Au contraire, je l'appelle en disant : « Par ici, par ici ! » — « ... Je trouve qu'il n'y a besoin de résignation que pour vivre...; pour mourir, c'est de la joie que j'éprouve. » — « Je n'ai jamais eu le désir de mourir un jour de fête, ma mort sera par elle-même une assez belle fête. »

Du berceau à la tombe, sa vie a été « un chant, une mélodie ». Elle est la vibrante alouette qui chante toujours dans le bleu au-dessus des nuages. Elle a pu dire : « Je suis à une noce spirituelle, toute la journée. »

Elle a donné le change à ses sœurs sur ses souffrances. Faut-il s'en étonner ? Elle avait la prétention de donner le change au bon Dieu lui-même : « Je m'efforçais de sourire, afin que le bon Dieu, comme trompé par l'expression de mon visage, ne sût pas que je souffrais. »

II. — *Le secret du sourire de Thérèse*

Mais le plus grave, m. f., serait de prendre le change sur la cause de ce sourire toujours épanoui, de ne pas remonter à la source sans cesse jaillissante de cette joie inaltérable, de chercher le bonheur dont nous sommes avides et qui pour une part nous rend si sympathique la petite Thérèse, là où il n'est pas.

[1] *Conv. et souv.*, p. 300.

Pourquoi la joie a-t-elle toujours habité le cœur de cette enfant ? Pourquoi n'a-t-elle jamais que souri et chanté ? Pourquoi cette vie ensoleillée ?

Serait-ce seulement en raison de ses qualités natives, d'un caractère heureux, d'un optimisme naturel, d'une grande insensibilité et d'une insouciance plus grande encore ?

J'en conviens, cette enfant se révèle tout de suite enjouée, rieuse, gaie. « Ce bébé est un lutin sans pareil, » écrit sa maman. Elle dit encore : « Pour le petit furet, on ne sait pas trop comment ça fera... »

Mais n'oubliez pas que cette nature « vive et expansive » devient « timide... et sensible à l'excès ». Un regard suffit pour la faire fondre en larmes... Cette sensibilité à fleur de peau, contre laquelle elle devra tant réagir, l'expose à subir toutes les impressions du dehors...

Et vous conviendrez alors que sa tranquillité d'âme, sa paix inaltérable et sa joie continuelle ne sont pas une poussée spontanée de son caractère, et qu'elle parlait d'expérience en écrivant : « Quelle paix inonde l'âme lorsqu'elle s'élève au-dessus des sentiments de la nature ! »

Serait-ce alors parce qu'elle a eu une enfance choyée et qu'au Carmel même, où elle retrouvait sa famille, son jeune âge et l'affection de ses sœurs en ont fait, comme pensaient quelques-uns, le « joujou » de la communauté ?

Certes, le milieu familial de Thérèse est un paradis terrestre ; l'aisance, l'affection, la piété lui font une atmosphère de serre chaude qui l'enveloppe, elle surtout, le benjamin. Elle est « la petite reine ».

Mais songez donc qu'elle a renoncé en pleine adolescence à ces douceurs de vivre, qu'elle s'est arrachée à l'embrassement de son père chéri, qu'en sa Prieure elle n'a trouvé d'abord que froideur et sévérité et que plus tard elle était prête à se séparer de ses sœurs pour s'exiler dans un Carmel des colonies ! Et alors vous admettrez qu'elles sont ailleurs que dans le bien-être matériel et dans les affections sensibles d'une enfant gâtée, les sources de sa joie rayonnante.

Serait-ce donc, si la nature n'a ici aucune part, que les consolations de la grâce lui ont apporté une ample compensation ? Et de fait, ne confesse-t-elle pas que, toute sa vie, le Seigneur s'est plu à l'entourer d'amour ? Ne raconte-t-elle pas qu'il a comblé ses désirs les plus enfantins : le signe de la conversion de Pranzini, de la neige pour ses fiançailles divines, l'entrée de Céline au Carmel ?

Oui, le Seigneur a tenu envers elle ses promesses paternelles. Il l'a portée sur son sein et bercée sur ses genoux. Comme une mère caresse son enfant, ainsi l'a-t-il consolée...

Pourtant, depuis la Rédemption, ces tendresses sont surtout les baisers d'un Dieu crucifié. Quand Notre-Seigneur détache son bras de la croix pour embrasser l'un des siens, comme S. François d'Assise, c'est pour mieux imprimer les stigmates de sa Passion. Et de cette Passion Thérèse a connu l'agonie du corps et l'agonie de l'âme et jusqu'à cette sensation affreuse du ciel fermé et de l'abandon du Père céleste.

Et puisqu'elle chantait quand même, puisqu'elle chantait dans l'épreuve toute nue, il faut chercher ailleurs que dans les consolations sensibles de la grâce le secret de son gracieux sourire.

Il faut le chercher, m. f., dans l'amour, dans l'amour de Dieu par-dessus toutes choses. L'amour vrai, l'amour parfait, l'amour désintéressé est oubli de soi pour faire plaisir, comme disait Thérèse. Quand cet amour s'est rendu maître d'une âme au point qu'elle puisse se rendre le témoignage qu'elle n'a jamais donné au bon Dieu que de l'amour, ne vous étonnez pas qu'elle ait goûté cette béatitude de donner qui est plus grande que celle de recevoir, la béatitude du sacrifice ineffablement plus douce et durable et spirituelle que la béatitude de la consolation : *Beatius est magis dare quam accipere.*

Le voilà, le secret de sa joie : « Dès que la charité entra dans mon cœur, avec le besoin de m'oublier toujours, je fus heureuse... Depuis que je ne me recherche jamais, je mène la vie la plus heureuse qu'on puisse voir... Si l'on savait ce que l'on gagne à se renoncer en toutes choses ! »

* *

« Dieu est bon avec ceux qui sont bons, tendre avec ceux qui sont tendres, et son amour l'incline à user parfois de sainte et amoureuse délicatesse envers les âmes qui, avec une amoureuse pureté et simplicité, se font enfants devant lui. » Cette remarque de S. François de Sales, le plus suave de tous les Docteurs, livre le dernier mot sur la physionomie radieuse de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Sainteté et joie sont inséparables. L'amour de Dieu par-dessus toutes choses porte toujours le fruit délicieux de la paix.

Mais l'amour divin a ses variétés. Il peut être l'amour du serviteur pour son maître, de l'ami pour son ami, de l'épouse pour son époux.

Quand il est l'amour de l'enfant pour son père, alors il s'épanouit dans une allégresse où pas une ombre ne passe, car alors de la part de Dieu, suivant la progression marquée par S. François de Sales, ce n'est plus seulement de la bonté, ni même de la tendresse, mais une sainte et amoureuse délicatesse. Pour l'enfant il n'y a que caresses ou pardon. Le secret de participer aux mystères de l'enfance de Jésus, qui sont mystères de joie, c'est de se faire enfant comme lui. Ainsi soit-il.

II

« LA ROSE POURPRE » OU LES SOUFFRANCES

> *Oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis.*
> Elle fut une offrande et une hostie de bonne odeur à la gloire de Dieu. (Eph., v, 2).

Mes frères,

Une religieuse disait un jour à Sœur Thérèse malade : « On dit que vous n'avez jamais beaucoup

souffert. » — « Voyez-vous ce verre ? répondit-elle, désignant du doigt un verre contenant une potion d'un rouge éclatant, on le croirait plein d'une liqueur délicieuse ; en réalité je ne prends rien de plus amer. Eh bien ! c'est l'image de ma vie ; aux yeux des autres elle a revêtu toujours les plus riantes couleurs ; il leur a semblé que je buvais une liqueur exquise ; et c'était de l'amertume. » Et elle ajoutait une phrase qui donne la clef du mystère de sa sainteté souriante quand même, comme de la joie de tous les saints dans leurs tribulations : « Je dis « de l'amertume » et pourtant ma vie n'a pas été amère, car j'ai su faire ma joie et ma douceur de toute amertume. » Elle avait dit une autre fois dans le même sens : « J'en suis venue à ne plus pouvoir souffrir, parce que toute souffrance m'est douce. »

Cette réponse de la sainte Carmélite aux illusions d'une de ses sœurs nous rappelle aux réalités toujours crucifiantes de l'amour de Dieu.

Il existe un revers à cette médaille frappée à l'effigie souriante que l'on se fait généralement et justement de Sœur Thérèse. Ce qu'on appelle son « paisible sourire » s'épanouit, comme toute sainteté, sur la souffrance et l'abnégation. Sainte Thérèse a souffert, elle a beaucoup souffert, dans son *corps*, dans son *cœur*, dans son *âme*.

Après les roses blanches de ses joies, ce sont les roses pourpres de ses mystères douloureux que nous devons cueillir.

I. — *Les souffrances de son corps*

« La croix m'a accompagnée dès le berceau, » a écrit Sœur Thérèse.

Dès son apparition à la vie, en effet, « sur sa tige délicate le tendre bouton se penche... On devait s'attendre à le voir tomber et mourir. » Non, car il devait épanouir sa corolle de sang.

Moins de dix ans plus tard, nouvelles inquiétudes pour la famille, plus cuisantes souffrances pour l'enfant, dont les douleurs physiques se doublent de frayeurs étranges et du martyre de son père chéri et de ses sœurs aimées dont rien ne lui échappe. Mais ce n'est encore que l'éclosion du « tendre bouton ». La petite fleur allait renaître à la vie, un rayon lumineux de son doux soleil l'avait réchauffée : le ravissant sourire de la Reine du ciel.

Mais voici qu'il s'épanouit dans toute la pourpre éclatante du flot de sang qui lui monte aux lèvres : c'est en cette nuit du Jeudi au Vendredi Saint où elle a son premier crachement en posant la tête sur l'oreiller. Et pourtant elle ne bouge pas, elle s'endort paisiblement, elle est debout au signal de cinq heures. Et levée comme ses sœurs, comme ses sœurs elle fera le rigoureux Vendredi Saint du Carmel : elle assistera aux offices, jeûnera au pain et à l'eau, partagera toutes les austérités de la communauté jusqu'au soir sans la moindre dispense... pour s'endormir encore dans un nouveau crachement de sang.

Ce martyre du corps va se consumer maintenant à petit feu pendant plus d'une année, jusqu'au moment de jeter sa dernière flambée avant de s'éteindre.

Pour une santé robuste, le Carmel, avec ses nuits écourtées, ses disciplines de règle, ses jeûnes fréquents et son abstinence perpétuelle, c'est déjà la mortification du corps, c'est-à-dire la condamnation et la mise à mort de ce corps que flatte notre sensualité. Mais pour des forces maintenant épuisées comme celles de Thérèse, la fidélité à l'observance sans dispense d'un détail ni d'un iota ne laisse plus dans ce pauvre corps un point qui ne soit douloureux. Et quand elle avait ainsi porté sa souffrance vaillamment le sourire aux lèvres, toute la durée interminable d'une journée de malade, elle montait seule, une à une, pour reprendre souffle, les marches de l'escalier, mettait parfois une heure à se déshabiller, tant elle était à bout, et n'avait pour reposer son pauvre dos criblé de pointes de feu que la dure paillasse de cette cellule où elle souffrait du froid — c'est son expression — jusqu'à en mourir.

Et voulez-vous la preuve qu'elle est allée, à la lettre, jusqu'à l'épuisement de la souffrance ? C'est qu'une âme comme la sienne ait dit à sa Mère Prieure, le matin de sa mort : « Ma Mère, le calice est plein jusqu'au bord. Non, je n'aurais jamais cru qu'il fût possible de tant souffrir[1]. »

Mais déjà elle faisait allusion à d'autres douleurs. Car dans son calice plein jusqu'au bord, il y avait non seulement le sang de son corps, mais aussi les larmes de son cœur et les amertumes de son âme.

II. — *Les souffrances du cœur*

Il y a chez nous, entre corps et âme, une région douloureuse, parce que souffrances du corps et souffrances de l'âme y ont leur retentissement : c'est le domaine de la sensibilité, ce que nous nommons notre cœur. C'est par le cœur que nous souffrons de façon plus sensible, comme c'est par le cœur que nous jouissons avec le plus d'intensité. Pauvre cœur humain, c'est lui qui pleure, c'est lui qui se brise, c'est lui qui saigne.

Il pleure, se brise et saigne des nécessaires renoncements qu'imposent la loi chrétienne et la vaillance ascétique pour l'arracher à la créature et le donner à Dieu.

Ah ! ne plaçons pas celle qui n'a voulu être que la *petite* Thérèse au nombre des *grands* saints, c'est-à-dire au nombre des saints que nous imaginons, à tort certes, mais enfin que nous imaginons d'une autre essence que la nôtre, sans aucun de nos défauts ni de nos tendances mauvaises, portés au bien naturellement, comme le fleuve à la mer. Non, m. f. Il n'y a qu'une Immaculée, et dans le plus pur d'entre nous gronde encore le volcan dont la goutte d'eau toute-puissante du baptême a éteint le cratère et figé la lave, mais non pas étouffé le feu souterrain. Sainte Thérèse est trop proche de nous, elle s'est racontée avec trop de sincérité avec ses qualités comme avec ses défauts, pour que nous soyons

[1] *Histoire d'une âme*, c. XII.

excusables d'en faire une sainte de naissance et d'ignorer les souffrances qu'elle a imposées à son cœur pour que celui-ci fût tout à Dieu.

Comme il arrive le plus souvent, la petite Thérèse Martin a les défauts de ses qualités. Il y a chez elle un fond mauvais d'amour-propre. Il s'extériorise par des entêtements indomptables, une fierté altière et surtout une sensibilité excessive, qui sera toujours le point névralgique de sa nature, à preuve qu'elle devra se cramponner à la rampe de l'escalier pour résister au besoin de mendier un peu de consolation sensible chez sa Mère Prieure. Le temps manque pour estomper comme il faudrait, de toutes les ombres que sa sincérité n'a pas effacées de ses souvenirs, son angélique figure d'enfant. Qu'il me suffise de vous rappeler cette lettre de sa mère : « Ma petite Céline est tout à fait portée à la vertu ; pour le petit furet, on ne sait trop comment ça fera ; c'est si petit, si étourdi ! C'est une enfant très intelligente, mais elle est bien moins douce que sa sœur, et surtout d'un entêtement presque invincible. Quand elle dit *non*, rien ne peut la faire céder ; on la mettrait une journée dans la cave sans obtenir un *oui* de sa part ; elle y coucherait plutôt[1].

Singulier panégyrique, penserez vous peut-être, que ces citations ! Non, puisque sa blanche figure apparaît plus blanche sur ce tableau noir. Un héros n'est grand que des héroïsmes qu'il a accomplis.

Le cœur pleure, se brise et saigne non seulement des nécessaires renoncements, mais plus douloureusement encore des immolations volontaires et des affections les plus légitimes brisées et piétinées.

Le cœur de Thérèse a connu ces souffrances à l'entrée de Pauline au Carmel. Elle s'étonne que la nature ne prenne pas le deuil de sa morte : « Je me demandais comment le soleil pouvait luire encore sur la terre. »

Elle les a connues lorsqu'à quinze ans elle a suivi son aînée et mis dans son cœur ce lourd fardeau d'avoir fait souffrir son père chéri.

Ce dernier repas de famille ! Ce dernier regard sur les Buissonnets ! Et ce cri déchirant que ces souvenirs lui arrachent, pareil à celui de la grande sainte Thérèse : « En marchant la première pour me rendre à la porte de clôture, mon cœur battait si violemment que je me demandais si je n'allais pas mourir. Ah ! quel instant ! Quelle agonie ! Il faut l'avoir éprouvée pour la comprendre. »

Elle les a connues surtout le jour où son père vénéré s'abreuva au plus humiliant des calices... « Ah ! je n'ai pas dit alors pouvoir souffrir davantage, » écrit-elle. Et pourtant, elle devait souffrir encore plus.

III. — *Les souffrances de l'âme*

La vraie souffrance des saints, ce n'est ni leur corps broyé ni le cœur brisé, mais que se cache à leur âme ce Dieu qui est tout leur amour ; qu'après les avoir détachés de toute créature pour se les réserver uniquement, ce Dieu semble les trahir, se retirer dans son ciel profond et les laisser dans le vide ; qu'ils communient à la plus grande détresse de leur divin Maître : « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Dieu a préparé de bonne heure l'âme de la petite Thérèse à ces épreuves intérieures. Dès sa retraite de deuxième communion, la voilà frappée et pour deux ans de la terrible maladie des scrupules. Notre sainte en parle comme d'un martyre et déclare : « Dire ce que j'ai souffert pendant près de deux ans me serait impossible. »

Puis d'autres préparations divines l'acheminèrent doucement vers la foi toute nue, par exemple, avant même sa vie religieuse, cette épreuve par laquelle elle acheta le consentement de son oncle à son entrée au Carmel. « Je me trouvais dans un désert affreux... C'était la nuit, la nuit profonde, le délaissement complet, une véritable mort. »

Mais son vrai martyre, ce fut le martyre de sa foi à l'épreuve. Durant les dix-huit derniers mois de sa vie, alors qu'il semble qu'elle ait besoin de toutes les énergies de son âme pour survivre à l'épuisement de son corps, cette âme est « envahie par les plus épaisses ténèbres » et le ciel fermé ne lui verse plus d'espérance. Elle voyage sous un « sombre tunnel », le cœur, « fatigué des ténèbres qui l'entourent, » veut se raccrocher au souvenir fortifiant du ciel entrevu autrefois. Mais les ténèbres empruntent « des voix impies » qui se moquent d'elle : « Tu rêves la lumière, une patrie embaumée ; tu rêves la possession du Créateur, du Créateur de ces merveilles, tu crois sortir un jour des brouillards où tu languis ; avance, avance, réjouis-toi de la mort qui te donnera non ce que tu espères, mais une nuit plus profonde encore, la nuit du néant. » Elle se refuse à continuer d'écrire ces choses, elle a peur d'en avoir dit trop long, elle craindrait de blasphémer. « J'ai prononcé plus d'actes de foi pendant un an que pendant toute ma vie. »

* *

Je me refuse aussi à faire ressortir davantage le côté austère de cette existence toute de joie en Dieu. J'aurais peur de la déflorer et d'éteindre sur le visage de sainte Thérèse ce qui fait son charme conquérant sur nos pauvres âmes : son inaltérable sourire. De toute évidence Dieu l'a voulue pour rappeler au monde, enivré de jouissances frelatées et homicides, que la vertu est aimable et qu'il n'y a de paix et de joie qu'en lui, dans son amour et à son service. Gardons-lui toujours sa physionomie attirante.

Pourtant la loi inéluctable du sacrifice nous est si contraire et nos âmes sont si superficielles que nous risquons de nous arrêter et de tout réduire à ce sourire, sans voir de quels héroïsmes intérieurs il est fait. On s'accommoderait si facilement d'un christianisme plus doux et d'une sainteté sans la croix ! Mais ce ne serait plus l'Evangile de Jésus, du Jésus crucifié.

[1] *Histoire d'une âme*, p. 13 : lettre de sa mère.

Aussi, sous peine de leurrer notre piété, fallait-il redire la douloureuse Passion de la petite Thérèse.

Encore une fois, qu'elle reste pour les âmes « Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus », comme nous l'appelons, c'est-à-dire la sainte qui nous rappelle les mystères joyeux de l'enfance du Sauveur et l'ineffable bonheur d'aimer Dieu par-dessus toute chose. Mais n'oublions jamais qu'elle se nomme de son nom vrai et complet « Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face », qu'elle a communié aux mystères douloureux de son divin Epoux et que la corolle de cette rose mystique est empourprée de son sang. L'Evangile ne se corrige pas sur la mode des temps, mais c'est aux temps de revenir à ses exigences. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. » Et nous y trouverons le repos de nos âmes. Ainsi soit-il.

III

« LA ROSE VERMEILLE » OU LE TRIOMPHE

Celui qui se fera petit comme un enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux.
(Math., XVIII, 4).

Mes frères,

Une jeune fille, frêle, charmante, intelligente, entre à quinze ans dans un Carmel. Ses proches et quelques amis la savent miraculée de la Vierge, mais sa guérison n'a pas fait le tour du monde comme celle de Gargam ni de Thiem. Après neuf années de cloître, pendant lesquelles aucun événement extérieur sensationnel n'a attiré l'attention de ses sœurs sur elle, la délicate Carmélite est emportée par la phtisie.

A part cette entrée en religion en pleine adolescence et cette guérison miraculeuse, — chose assez commune depuis Lourdes, — rien ne semble devoir rompre désormais ce silence dans lequel elle s'était ensevelie vivante en pleine jeunesse et que la mort vient d'étendre sur elle comme une lourde pierre tombale. Elle a été pour son couvent une bonne odeur d'édification, mais de combien d'autres Révérendes Mères pareil éloge n'est-il pas écrit, à juste titre, dans les circulaires envoyées aux Carmels ! L'idée n'est venue à personne pour cela qu'on se disputera un jour ses reliques, et suivant les usages de pauvreté des Congrégations religieuses, on a donné sa bure à user à une autre Sœur.

Malgré toutes les apparences contraires, voici que la gloire éclate, foudroyante, sur la tombe de cette enfant. Elle est morte en 1897. Un an après, paraît en librairie la première édition de *l'Histoire d'une âme*, autobiographie, ou mieux journal d'âme, ou, plus exactement encore, recueil de souvenirs et de pensées, qu'elle pêche au fil de l'eau, suivant une de ses comparaisons, dans la claire rivière de sa vie intérieure. Tant de grâce baigne ces souvenirs que les âmes pieuses s'enthousiasment et le regard plonge à une telle profondeur de doctrine à travers la limpidité de ces confessions que les savants s'avouent vaincus malgré les vignettes enfantines qui encadrent les pages. La littérature, l'imagerie, la statuaire de sainte Thérèse envahissent toutes les devantures, en France et à l'Etranger.

Le ciel se fait complice de cette ovation populaire. Les grâces, les faveurs, les miracles pleuvent. Il n'y a pas d'autre expression, c'est une pluie, une pluie de roses. Elles prennent un sens prophétique insoupçonné, les paroles qu'elle avait prononcées en souriant dans sa maladie : « Après ma mort, vous irez du côté de la boîte aux lettres et vous trouverez des consolations, » et encore : « Ne vous inquiétez pas, Mère Agnès de Jésus n'aura pas le temps de penser à sa peine, car jusqu'à la fin de sa vie elle sera si occupée de moi qu'elle ne pourra même pas suffire à tout. » Puisque le miracle et la prophétie s'en mêlent, les esprits forts commencent à douter d'eux-mêmes et se demandent s'il n'y a pas autre chose qu'enfantillage et engouement, comme ils affirmaient.

Et que va dire l'Eglise ?

Sa discipline est formelle. Jamais les honneurs des autels avant que cinquante ans se soient écoulés depuis la mort de celui dont on lui présente la cause. Mais cette enfant va à Benoît XV comme elle est allée à Léon XIII. Et Benoît XV a des raisons d'être moins inflexible que Léon XIII. Il cède à la poussée des fidèles. Cette petite conquérante enfonce les portes des Congrégations comme elle a fait à quinze ans de celle du Carmel. Après vingt cinq ans, Thérèse est déclarée Bienheureuse ; deux ans après, par une nouvelle condescendance envers cette petite, — on a dit audacieusement : par une faiblesse maternelle, — l'Eglise fait encore exception pour elle à toutes ses règles de prudente temporisation et la proclame « Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face. »

Le 17 mai 1925, ce fut à Rome une apothéose sans précédent : un ouragan de gloire, selon l'expression du Pape Pie XI parlant aux 15 000 pèlerins français de ces fêtes inoubliables [1]. De Rome, l'ouragan de gloire a soufflé toute l'année sur la France et sur le monde. Et aujourd'hui on écrit des foules de Lisieux, comme on a écrit des foules de Lourdes [2].

Devant le contraste de cette vie silencieuse et de cette gloire posthume, de cette petitesse et de cette grandeur, ne faut-il pas s'écrier avec S. Paul : « *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei !* O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles ! » (Rom., XI, 33).

Pourtant, m. f., si impénétrables que soient ces mystères, nous devons tâcher d'en découvrir la portée pratique. Notre foi a non seulement le droit, mais encore le devoir de suivre humblement à la trace la conduite de la Providence pour entrer dans les voies qu'elle ouvre devant nous.

[1] Audience aux pèlerins de Bayeux, 18 mai 1925.
[2] Articles de Louis Bertrand, *Revue des Deux Mondes*.

Dieu parle au monde par les œuvres de sa toute-puissance.

Il y a dans le triomphe posthume de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : d'abord ce magnifique retour providentiel des choses qu'est la glorification de *l'humilité ;* — mais aussi une signification plus haute qui déborde la personnalité de Sœur Thérèse et prend une portée mondiale : *la consécration officielle de sa mission.*

I. — *La Glorification de l'humilité*

S'il y a une loi de la Providence solennellement promulguée et souvent répétée dans le saint Evangile, c'est bien celle qu'a inspirée sa justice d'abaisser les grands et d'exalter les petits : « Le Seigneur, chantait la Vierge, a renversé de leur trône les puissants et il a élevé les humbles. » — « Lorsque vous serez invité à table, disait Notre-Seigneur, allez vous mettre à la dernière place et quand viendra celui qui vous a invité, il vous dira : Mon ami, montez plus haut. Alors ce sera pour vous honneur devant tous les autres convives. Car quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé. » (Luc, XIV, 10-11).

Ce jour-là, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : « Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux ? » Jésus, faisant venir un petit enfant, le plaça au milieu d'eux et leur dit : « En vérité, si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Celui donc qui se fera humble comme ce petit enfant est le plus grand dans le royaume des cieux. » (Math., XVIII, 1-4).

Cette loi de sa Providence, Dieu l'a magnifiquement suivie dans l'exaltation de son divin Fils dont S. Paul a résumé l'histoire, les abaissements et les triomphes, en ces quelques mots : « Bien qu'il fût Dieu, il n'a pas dédaigné de descendre à notre condition ; il s'est anéanti... en devenant semblable aux hommes... il s'est humilié lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers. » (Phil., II, 6-10).

Cette loi de sa Providence, Dieu l'a magnifiquement suivie aussi dans l'exaltation de sa divine Mère, l'humble Vierge Marie. Prévenue d'immenses grâces, d'une grâce unique : son Immaculée Conception, qui la mettait à part de toute l'humanité, elle était restée petite. Attiré par cette petitesse, Dieu l'a choisie pour en faire sa mère ; et devant cette offre incomparable qui l'approche si près de la divinité, elle ne songe qu'à reconnaître son néant et à s'abandonner : « Je ne suis, Seigneur, que votre petite servante — c'est le néant, — disposez de moi comme il vous plaira — c'est l'abandon. » Et avec au front le diadème de la maternité divine, elle passe presque inaperçue dans le saint Evangile, si bien que ses compatriotes de Nazareth semblent l'ignorer : « Est-ce que sa mère ne s'appelle pas Marie ? » Mais Dieu prend cette humble, l'exalte par son Assomption et en fait la Reine à jamais bénie du ciel et de la terre.

Cette loi de sa Providence, Dieu l'a magnifiquement suivie dans l'exaltation de la petite Thérèse de l'Enfant Jésus. Douée de grandes richesses d'intelligence et de cœur, plus richement dotée de la grâce de Dieu qu'elle a toujours possédée dans son âme depuis le baptême, elle a hâte de se dérober au monde qui l'eût fêtée, pour se cacher dans l'ombre d'un cloître. Et là, toute petite à ses propres yeux, elle vit si ignorée de ses sœurs mêmes que celles-ci se demandent ce qu'on pourra bien dire d'elle après sa mort dans la circulaire nécrologique.

Qu'elles se tranquillisent : Dieu fera éclater la voix de ses prodiges. Le nom de Thérèse remplit le monde.

On a mis dans la messe de son office ces paroles du cantique de la Vierge : « *Magnificat anima mea Dominum.* Mon âme glorifie le Seigneur... et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a regardé la petitesse de sa servante. » J'aime l'inspiration qui a dicté ce rapprochement parce que la petite Thérèse a vécu à l'imitation de l'humble Vierge Marie. Mais n'y a-t-il pas davantage dans cette inspiration : l'idée que Dieu aussi a fait le triomphe de Thérèse à l'imitation du triomphe de Marie, puisqu'aujourd'hui elle est tant priée, aimée, fêtée, et que de son côté elle est si puissante et miséricordieuse qu'elle semble devenue, à côté de la grande Reine du Monde, en toute vérité la « petite Reine de France et de Navarre, » comme disait son père.

Pourtant, m. f., l'exaltation promise aux humbles, et la première place assurées aux petits par l'Evangile, c'est l'exaltation et la première place dans le royaume des cieux, et non pas nécessairement sur la terre. Cela n'est qu'une glorification de surcroît, mais n'ajoute rien à ce qui fait l'intime et éternelle récompense des saints. Si Dieu la veut et la provoque, surtout avec un tel retentissement, c'est un signe manifeste qu'il a d'autres desseins.

II. — *La Consécration officielle de sa mission*

A propos de sainte Thérèse, a déjà cours une expression qu'on n'emploie pas pour tous les saints, qu'on n'a pas employée pour les autres bienheureux ni les autres saints de sa promotion. sinon relativement à une autre petite, à Bernadette Soubirous. On parle communément aujourd'hui du *fait de Lisieux*, comme on parle du *fait de Lourdes*. Et cela veut dire que cette apparition de Thérèse, cette incessante pluie de roses, cette rapide, mondiale et inouïe glorification de la chère sainte, tout cela constitue manifestement un événement providentiel qui doit avoir son retentissement dans l'histoire du monde.

Oui, plus on relit, plus on étudie, plus on médite

l'*Histoire d'une âme*, plus aussi grandit notre admiration pour sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mais enfin quand on compare — et comment ne pas le faire, puisque leur canonisation les a rapprochés ? — la vie prodigieuse d'un curé d'Ars de la vie gracieuse de sainte Thérèse, il n'est pas possible que ne nous remonte à l'esprit la comparaison qu'elle établissait elle même entre les géants de la sainteté qui effrayaient sa faiblesse et les petites âmes au nombre desquelles elle s'est rangée.

Certes nous ne voyons que le dehors et seul Dieu sonde les cœurs. Il ne nous appartient pas de juger, de peser la valeur des âmes, ni de mesurer l'amour, ni par conséquent de leur assigner leur demeure dans la maison de notre Père. Pourtant si Dieu permet que nous soyons frappés par comparaison d'une certaine disproportion dans la distribution de ses couronnes selon nos vues humaines, c'est qu'il veut éveiller par là notre attention, susciter nos recherches, provoquer nos méditations par cet étonnement, cet émerveillement, ces pourquoi de notre curiosité qui sont le point de départ de la science.

Aussi bien, m. f., quoi donc a répandu par le monde comme une traînée de poudre la renommée de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, sinon la pluie de roses qu'elle n'a cessé de répandre sur notre monde ? Pour reprendre le mot de Pie XI, la terre l'a connue comme un prodige de miracles avant de savoir qu'elle avait été un miracle de vertus... c'est-à-dire ce sont ses miracles qui ont attiré sur elle l'attention des hommes. Mais quand Dieu accorde aux âmes ou à leur intercession le don des miracles, ce n'est ni pour leur avancement personnel dans la grâce sanctifiante ni pour leur accroissement essentiel dans la gloire éternelle, mais bien pour donner du poids à leurs paroles, pour les accréditer auprès de nous, pour authentiquer la mission dont ils se disent investis.

Voilà, m. f., le dernier pourquoi de la glorification de Sœur Thérèse, et je dirais même la seule raison suffisante, suivant les lois ordinaires de la Providence de Dieu, d'un pareil déploiement de prodiges autour de cette enfant. Plus qu'une récompense de son humilité, il est une confirmation de sa mission providentielle.

Cette mission, Thérèse ne l'avait pas entrevue d'abord et elle riait de bon cœur, de son rire joyeux de fille de France, de son rire franc de fille de Dieu qui mettait du ciel dans la communauté, quand Sœur Marie du Sacré-Cœur disait à la Mère Prieure, à propos des souvenirs d'enfance qu'elle racontait en récréation : « Vous devriez l'obliger à écrire ces choses. » Et lorsqu'elle avait reçu l'ordre de prendre la plume, elle comptait bien que c'était pour Mère Agnès toute seule. Mais plus tard, aux approches de sa mort, comme l'a déclaré Benoît XV, elle avait reçu certainement connaissance et même l'ordre d'une mission divine à remplir auprès de ses frères, les hommes, puisque cette humble fille disait à sa Prieure : « Il faudra publier les manuscrits sans retard après ma mort. Pour ma mission, comme pour celle de Jeanne d'Arc, la volonté de Dieu s'accomplira malgré la jalousie des hommes. »

* *

Sainte Thérèse, la voilà nouée, la gerbe de roses blanches de vos joies, de roses pourpres de vos douleurs, de roses vermeilles de votre gloire.

Pour les roses vermeilles de vos gloires, c'est Jésus qui vous les offre.

Thérèse, Rose effeuillée avec tant d'amour sous les pas de Jésus, ce Jésus, votre Jésus, a recueilli tous ces pétales blancs et pourpres de vos joies crucifiantes dont vous aviez fait une jonchée embaumée pour adoucir sa marche. Et de ses doigts divins et tout puissants il a refait toutes ces roses, il les a multipliées, ils les a transformées en un bouquet de roses vermeilles de gloire qu'il a offert à sa petite pour récompense de son humilité.

Mais ce n'est pas seulement pour récompenser votre humilité.

Vous aviez promis de jeter des roses ; Jésus comblait tous vos désirs en vous mettant en mains ce bouquet de roses vermeilles. Vous l'avez effeuillé sur la terre. De votre gloire, c'est nous qui profitons. Elle est le sceau divin que votre voie est sûre... et vous nous aiderez, n'est-ce pas, petite Thérèse, à y marcher. Ainsi soit-il.

NOS RELIGIEUX

VIII

LES RELIGIEUX N'ONT PAS LE DROIT D'ENSEIGNER

Messieurs,

Un des préjugés les plus répandus de nos jours est celui-ci : « Les religieux n'ont pas le droit d'enseigner, parce que leur état les en rend incapables ou indignes. » — C'est là, vous le sentez, une accusation grave que nous ne pouvons laisser subsister dans les esprits sans protestation. Nous devons la combattre de toutes nos forces, parce que les religieux sont nos frères et qu'ils sont opprimés, parce que l'accusation portée contre eux est fausse, parce que l'interdiction dont ils sont victimes est l'une des plus flagrantes injustices de notre temps.

Rappelez-vous : 974 établissements fermés en vertu de la loi de 1901 ; 1.843 écoles fermées en vertu de la loi de 1904 ; 272 poursuites engagées pour reconstitutions congréganistes ; 1.429 prévenus, dont 637 sont condamnés et 792 acquittés par l'indulgence des tribunaux, quel bilan ! quel massacre ! Et puis finalement, toutes les écoles fermées, tous les maîtres, n'ayant plus rien à faire dans une France qui ne veut plus d'eux, forcés de prendre le chemin de l'exil. Voilà le fait monstrueux que l'histoire a dû enregistrer et contre lequel nous ne protesterons jamais avec assez de force.

Plus tard je vous montrerai qu'ils ont, les religieux, ce droit d'enseigner qu'on leur refuse ; au-

jourd'hui je vous exposerai les motifs présentés par les adversaires, qui ont fini par obtenir du législateur que leur soit interdite cette fonction publique. Vous verrez que ces motifs ne résistent pas à l'examen du plus simple bon sens.

* *

I. — Dans la discussion de la loi sur la suppression de l'enseignement congréganiste (mars 1904), un des porte-voix de la majorité anticléricale, après s'être posé à lui-même la question : « Les congréganistes sont-ils capables d'enseigner ? » répondit catégoriquement : « Non, les congréganistes ne sont pas capables. » La raison qu'il donnait de cette incapacité radicale était celle-ci : « Pour enseigner, il faudrait, disait ce député, que le congréganiste renonçât à l'obéissance à ces Papes qui lui ont interdit, les uns après les autres, la science, la raison, la liberté, la tolérance. » Il ajoutait : « Le congréganiste manque de l'impartialité nécessaire. » Et ce savant homme le prouvait par un exemple : « Un laïque, poursuivait-il, racontera du même ton et avec la même indifférence Niobé changée en rocher ou la femme de Loth changée en statue de sel, le genre humain sauvé par l'arche de Noé ou par les cailloux de Deucalion, Josué arrêtant le soleil ou Phaéton conduisant son char trop près de la terre. Pour le laïque, les deux théologies païenne ou religieuse se valent. Le congréganiste se moquera de l'une et présentera l'autre comme un article de foi. Est-ce là respecter la liberté de l'enfant ? » Et il terminait par cette adjuration, couverte par les applaudissements frénétiques des gauches : « Il faut empêcher les congréganistes de fausser les cerveaux de nos enfants ! [1] »

Il résulte de ce discours étrange que la science, la raison, la liberté, la tolérance d'une part, et de l'autre l'impartialité, sont des vertus exclusivement laïques. Laïque, vous êtes sûr de les posséder ; religieux ou religieuse, vous aurez beau faire, vous ne les aurez jamais. Les sectaires forgent ainsi, pour le besoin de leur cause, deux types contraires, qu'ils opposent arbitrairement l'un à l'autre, élevant le premier à l'idéal absolu du bien, le second à l'idée absolue du mal. Procédé de discussion où la logique n'a rien à voir, et qui revient à peu près à dire ceci : « Nos amis ont toutes les perfections ; nos ennemis ne sauraient en avoir aucune ! » Il semble bien que les gens qui raisonnent ainsi ne mourront jamais d'une méningite. Et qui ne voit combien ces prétentions sont insolemment et puérilement naïves ? Qui ne voit que les religieux et les religieuses peuvent revendiquer avec autant de raison que les laïques la science, la liberté et la tolérance, et qu'ils peuvent être aussi impartiaux que ceux à qui on veut les sacrifier ?

Les congréganistes croient les dogmes de l'Eglise, soit ; mais les laïques croient les dogmes de la libre-pensée ou ne croient à rien du tout. Vis-à-vis de l'enfant, les uns et les autres sont donc dans une position identique, bien qu'opposée, et je ne comprends pas en vérité que ceux-ci faussent les cerveaux et que ceux-là ne les faussent pas. Disons tout de suite que ces hommes qui se donnent comme les représentants de la science, de la raison, de la liberté, de la tolérance et de l'impartialité ne connaissent que le nom de ces nobles qualités et vertus ; à parler franc, ils ne sont ni savants, ni raisonnables, ni amis de la liberté, et il n'y a pas d'esprits plus intolérants et moins impartiaux. Leurs paroles et leur conduite en sont la preuve.

Au surplus, en refusant le droit d'enseigner aux religieux, ils posent un principe si général que la même interdiction devra s'appliquer à tous ceux qui, en matière de doctrine, ne pensent pas comme les hommes au pouvoir. Il ne faut pas seulement priver de l'honneur de professer les congréganistes, mais tous les catholiques, tous les protestants convaincus, tous les mahométans et — conclusion inattendue — tous les libres-penseurs ! Quiconque, en effet, croit posséder la vérité, risquera toujours de faire passer dans son enseignement quelque chose de ses croyances. S'ils étaient conséquents avec eux-mêmes, les législateurs sectaires devraient donc formuler ainsi leur loi sur l'enseignement : « Ceux là seuls auront le droit d'enseigner qui n'ont aucune idée sur rien. »

Vous voyez déjà, Messieurs, la valeur des raisonnements et des raisonneurs qui prétendent soutenir une thèse insoutenable.

II. — L'outrance du langage de ces gens-là est d'ailleurs une preuve de leur peu d'équilibre mental. A les en croire, les congréganistes « faussent les cerveaux des enfants, » « empoisonnent l'esprit des enfants, » « dépravent intellectuellement les jeunes générations, » « font subir aux enfants l'influence des doctrines funestes au pays et à la république. » Est-ce fausser le cerveau des enfants, empoisonner leur esprit, les dépraver intellectuellement, que de leur apprendre qu'il y a un Dieu qui a créé l'univers, qu'il faut reconnaître et adorer, et à qui il faut obéir ? Est-ce dépraver leur esprit que de l'imprégner des sublimes maximes de l'Evangile et les préparer à être des hommes de paix et de bons services, respectueux des droits du prochain, sincèrement fraternels, polis, généreux, à la hauteur de tous les devoirs qui s'imposent à la conscience humaine ? Et qui osera dire, sans se moquer du monde, que ce sont là des doctrines funestes au pays et à la république ?

On a senti le ridicule de ces allégations, aussi a-t-on cherché autre chose.

III. — D'après Waldeck-Rousseau, dans sa théorie célèbre sur « l'aliénation des biens qui ne sont pas dans le commerce et sur l'abdication de la personnalité humaine, » le religieux qui lie sa conscience par des vœux est indigne de concourir au ministère de l'éducation. On ne peut pas instruire les enfants, dès là qu'on a promis d'obser-

[1] Discours de M. Gouzy.

ver la chasteté, de se soumettre à un supérieur, de renoncer à l'usage personnel de la propriété[1].

Il semble que, posée dans ces termes, la question s'élève. Hélas ! on ne fait que l'embrouiller à plaisir, pour en dérober la faiblesse aux yeux du peuple.

Que signifie ce confus et obscur langage : *aliénation des biens qui ne sont pas dans le commerce ; abdication de la personnalité humaine?* Cela signifie qu'on ne peut instruire des enfants, si l'on a fait les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance.

Eh bien ! je vous le demande, Messieurs, saisissez-vous à première vue l'incompatibilité qu'il y aurait, à entendre les proscripteurs, entre les vœux du religieux et la fonction de l'enseignement ? Non, évidemment ! Votre incompréhension s'explique ; c'est que cette incompatibilité n'existe pas.

Ils disent : celui qui fait le vœu de pauvreté ne peut enseigner. Non, mais pourquoi ? Le bon sens nous dit, à nous, tout le contraire. Voici deux hommes : l'un voit dans l'enseignement une carrière ; il prétend être bien payé, avoir en outre toutes les indemnités possibles, gagner de l'argent, s'assurer un avenir. L'autre veut rester pauvre, ne se soucie ni du traitement ni de l'indemnité, se moque de ce qu'ils appellent « les biens qui sont dans le commerce. » S'il se voue à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, ce n'est pas en mercenaire, c'est par goût, par vocation, par devoir. Je ne blâme pas absolument le premier ; mais quel sera celui des deux qui sera le maître le plus dévoué à ses élèves, qui leur appartiendra le plus entièrement ? Tout le monde répondra avec nous : c'est le second. C'est donc qu'aux yeux des gens de clair bon sens et d'esprit non prévenu, le vœu de pauvreté n'a rien à faire dans la question.

IV. — Ils disent : Celui qui fait le vœu d'obéissance ne peut enseigner. C'est bientôt dit, mais je demanderai encore pourquoi. — Pourquoi ? s'écrient-ils, mais parce que celui qui fait vœu d'obéissance abdique la personnalité humaine ! — C'est là un grand mot qui ne peut impressionner que de faibles têtes. Pour avoir fait vœu d'obéissance, auraient ils, par hasard, perdu leur personnalité ? N'ont-ils plus conscience d'eux mêmes ? Sont ils moins intelligents ? Ont-ils amoindri leur volonté ? Ne sont-ils pas libres, si cela leur plaît, de dire oui ou non et de désobéir à leurs supérieurs ? Ils n'aliènent donc rien de ces fameux « biens qui ne sont pas dans le commerce, » ils demeurent des hommes complets, et l'idée que, du fait qu'ils ont promis d'obéir dans l'ordre religieux, ils sont indignes d'enseigner, apparaît comme une idée saugrenue.

L'idée que le célibat les met dans un état d'infériorité dans l'œuvre de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, pour quiconque réfléchit, est d'une force égale.

S'attaquant à M. Buisson, le rapporteur mielleux et perfide de la loi contre les Congrégations, au commencement de 1904, M. de Mun écrivait : « La moitié du peuple est élevée par les Frères et par les Sœurs, la moitié de la bourgeoisie l'était hier et l'est encore, pour ce qui regarde les filles, par les congréganistes. Est-ce que toute cette foule est composée d'hommes et de femmes dépourvus d'initiative, incapables d'activité, inutiles à leur pays ? M. Buisson sait bien que non ; sans parler des transfuges de l'enseignement congréganiste, comme M. Waldeck-Rousseau, dont il ne conteste pas sans doute les mérites intellectuels, il en connaît assurément beaucoup, parmi ceux qui demeurent fidèles aux leçons et aux principes de leurs maîtres, dont les travaux et les talents honorent les lettres et la science et les arts et la politique elle-même. Les exemples, tout le monde le sait, s'en multiplient à l'infini ; pour citer des noms, il faudrait de longues pages. M. Buisson pense-t-il que ces hommes n'apprirent, chez les congréganistes, ni le souci de la responsabilité personnelle, ni le goût du travail, ni l'amour de la famille ? »

— Les religieux n'ayant point de famille ne peuvent enseigner la loi de la famille. Comment pourraient-ils préparer la jeunesse aux joies et aux devoirs du foyer, eux qui n'ont jamais eu, qui n'auront jamais de foyer ?

— Les faits répondent encore par la voix d'Albert de Mun. Le grand orateur montre les nombreuses, fortes et fécondes familles de nos contrées restées chrétiennes, et « que sont donc, s'écrie-t-il, tous ces pères dont les enfants peuplent, en foule, les provinces chrétiennes, réserve puissante de la patrie anémiée par l'irréligion, que sont-ils, sinon, pour la plupart, des élèves des congrégations ? »

Les prétendues raisons apportées par les Waldeck-Rousseau et les Buisson sont donc encore vaines, sans portée, misérablement fausses.

V. — Enfin, les simplistes de l'anticléricalisme disent tout brutalement : « Ni ceux-là, ni celles-là, — il s'agit des religieux et des religieuses, — ne peuvent élever des enfants, qui n'en ont pas ! » Argument stupide, mais populaire, parce qu'il est bâti sur une grossière antithèse, dont le sens tranché paraît exprimer l'évidence, et qui saisit l'esprit avant la réflexion. Qu'on réfléchisse : on verra qu'il n'existe pas de rapport nécessaire entre l'aptitude à l'éducation et le fait d'être père ou d'être mère. Elevés à l'honneur de la paternité ou de la maternité, un homme ou une femme n'ont pas, pour cela, la capacité d'instruire et d'éduquer leur progéniture. Il y a des parents qui

[1] M. Buisson varie la formule, le fond est le même : « Une société démocratique a besoin, avant tout, d'hommes et de femmes qui acceptent la loi de la liberté et de la responsabilité personnelle : ... la loi du travail avec l'obligation qui en résulte du contact et du conflit avec leurs semblables pour le pain quotidien : ... la loi de la famille, fondement de la perpétuité des nations. Or, la société monastique donne à ses membres un idéal très différent. Elle leur fait envisager l'exercice de la liberté intellectuelle et morale comme un fardeau, le travail individuel et le gain comme un souci vulgaire et égoïste, elle leur fait envisager enfin, comme l'état de perfection, non pas le mariage, mais un célibat perpétuel prétendu sacré. » Autant de mensonges ou de sophismes !

ne savent ni lire ni écrire, et il y en a aussi malheureusement qui ne savent pas élever leurs enfants ou qui les élèvent fort mal. Cette seule remarque suffirait à réfuter l'inepte argument que je viens de citer. Mais combien d'autres raisons on peut lui opposer ! Est-ce qu'il ne se rencontre pas, par exemple, un nombre considérable de vieilles filles, de tantes ordinairement, qui se consacrent à de jeunes orphelins, et qui remplacent auprès d'eux, avec avantage quelquefois, la mère que la mort a enlevée ou à qui le vice, malgré les protestations de l'instinct, a fait trahir le plus sacré des devoirs ? Est-ce que l'Etat lui-même n'admet pas dans ses écoles, grandes ou petites, des professeurs, instituteurs et institutrices, avant qu'ils aient convolé en justes noces ? Alors ?

Non, il n'est pas nécessaire d'être marié, d'avoir des enfants pour être un bon maître, une bonne maîtresse de la jeunesse et de l'enfance. Que l'on soit intelligent, que l'on possède la science requise, surtout que l'on soit capable du plus entier dévouement, il suffit. Or le célibat ne détruit pas l'intelligence : il l'avive plutôt ; il n'est pas un obstacle au savoir : la liberté qu'il donne à ceux qui en ont fait le vœu, les loisirs de ces sans-famille volontaires, en favorisent plutôt l'heureuse acquisition ; et quant au dévouement, sans prétendre, certes, que les laïques en puissent manquer, ce n'est rien exagérer sans doute que d'affirmer qu'il n'est nulle part plus absolu que dans les Instituts religieux. Les religieux, je l'ai dit, n'entrent pas dans l'enseignement pour gagner de l'argent et s'y faire une carrière ; ils y entrent par vocation et avec la résolution de se sacrifier à leur tâche. Le dévouement, chez eux, est un besoin de nature, et c'est au surplus un devoir auquel les asservit la conscience religieuse, autrement étroite, stricte et exigeante que la conscience indépendante.

VI. — Une autre accusation, celle-là ignoble, mérite encore d'être relevée. Les religieux et les religieuses seraient indignes d'enseigner, parce que le célibat dont ils font profession les pousse à une immoralité fatale. La statistique répond. M. Georges Bertrin, agrégé de philosophie, dans une étude décisive, a établi, par des chiffres irrécusables, que les religieux et les religieuses forment « l'élite morale de la France », et que la campagne de calomnies qui les poursuit repose sur une « imposture cynique jusqu'à l'invraisemblance. »

Aussi, depuis des siècles, ne s'est-il jamais rencontré d'éducateurs plus remarquables que nos religieux, de meilleures éducatrices que nos religieuses. Une enquête parlementaire l'a montré en 1900 ; on a fait à la tribune l'éloge de leurs succès, ils ont obtenu du jury de l'Exposition les plus hautes et les plus nombreuses récompenses. Ce sont des faits qui parlent éloquemment !

VII. — J'ai réservé pour la fin de notre entretien, Messieurs, cette idée exprimée par le député que je citais au commencement et qui eut tant de succès à la Chambre, à savoir que « pour enseigner, il faudrait que le congréganiste renonçât à l'obéissance à ces Papes qui lui ont interdit, les uns après les autres, la science, la liberté, la tolérance ». Cela, pour une raison, c'en est une ! Mais laissez-moi vous le dire : on ne peut se défendre d'être humilié en voyant une grande assemblée applaudir et prendre en considération de si basses contre-vérités. Une réunion électorale, oui ; une assemblée populaire, oui ; un Parlement, c'est une pitié !

Quand est-ce que, dans le passé, les Papes ont interdit la science ? L'un d'eux a interdit à Galilée d'appuyer ses théories sur les textes scripturaires ; c'était son droit, et c'était la sagesse même, car la parole de Dieu ne doit pas être compromise par une science humaine toujours changeante et en voie de se faire. Pour tirer cette généralité insultante d'un fait unique et d'un acte si raisonnable, ou il faut n'avoir pas lu l'histoire, ou être radicalement incapable d'y rien comprendre.

Quand est-ce que les Papes ont interdit la raison ? Depuis vingt siècles, ils se dressent contre les hérésiarques et contre les faux philosophes, inventeurs de systèmes sans fondement et de théories immorales. Mais la raison, loin de l'attaquer, ce sont eux qui l'ont défendue et qui, plus d'une fois, l'ont sauvée.

Quand est-ce que les Papes ont interdit la liberté ? Et quelle liberté d'abord ? La liberté du mal, la liberté de la force contre le droit, la liberté de l'erreur et du vice ? Quel honnête homme le leur reprochera ? La liberté politique ? Les Papes ont-ils condamné une seule forme de gouvernement ? Royauté, empire, république, ils ont vu toutes les constitutions politiques naître, prospérer, se remplacer, mourir ; ils ont eu des relations diplomatiques avec toutes, et si, parfois, ils sont entrés en conflit avec l'une ou avec l'autre, ce n'est que lorsque l'Etat tyrannique violait les lois de l'Eglise et des consciences. Quel homme raisonnable, encore une fois, le leur reprochera ?

— Oui, mais on ne peut nier qu'ils ont été et qu'ils demeurent intolérants.

— Je reprends ma question, et je demande : Quand est-ce que les Papes ont interdit la tolérance ? Durant tout le moyen âge, les Juifs ont été nombreux à Rome et dans ce qu'on appelait les Etats pontificaux. Les Papes ont-ils persécuté les Juifs ? Ils les ont plutôt protégés.

— Ils ont fait alliance avec le pouvoir civil contre les hérétiques !

— C'est vrai, mais ont-ils encouragé le bras séculier à sévir cruellement, comme on peut justement l'en accuser ? Jamais !

— Ils ont approuvé l'Inquisition !

— Ils l'ont même fondée. C'était un tribunal chargé de réprimer l'hérésie. Ce tribunal, en Espagne notamment, fut parfois mal éclairé et impitoyable. Il faut s'en prendre aux mœurs du temps et du pays et à la nécessité de sauvegarder l'ordre social ; les Papes n'ont été pour rien dans les abus... Pas un Pape, pas un évêque, pas un catholique qui ne dise avec le cardinal Gibbons : « J'abhorre de tout mon cœur, et je condamne

toute espèce de violence, d'injustice et de persécution dont l'Inquisition espagnole a pu se rendre coupable. En élevant la voix contre la violence sous prétexte de religion, j'exprime non seulement mon sentiment, mais celui de tous les prêtres catholiques du monde. » Voilà le sentiment — et c'est le seul qui soit conforme à l'Evangile — de tous les Papes et de toute l'Eglise.

Vous le voyez, Messieurs, toutes les raisons que l'on invoque contre le droit des religieux à remplir, comme les autres citoyens, la fonction d'instituteurs et d'éducateurs, ne sont pas seulement faibles ; elles sont fausses, erronées, inacceptables. S'il s'agit d'idées ou de principes, elles reposent sur l'irréflexion ; s'il s'agit de faits, elles reposent sur la falsification ou l'inintelligence de l'histoire. Ce ne sont pas des raisons qui sortent du cœur des choses ; ce sont des raisons laborieusement cherchées, trouvées après coup, faites pour les besoins d'une cause qu'on ne peut appuyer ni sur la vérité ni sur la justice.

* *

Dans notre prochain entretien, je vengerai la vérité et la justice indignement bafouées ; j'apporterai, contre ces raisons défaillantes, des raisons solides en faveur de la liberté, et nous nous convaincrons ensemble, Messieurs, après avoir vu que rien ne s'oppose à ce que les religieux enseignent, que tout, au contraire, le bien de l'Eglise sans nul doute, mais aussi, avec le bon droit, le bien de l'enfance et de la jeunesse, le bien des familles et le bien du pays, les désigne, les prédispose et les recommande pour l'exercice d'une fonction publique importante entre toutes.

AUX ENFANTS DE MARIE

LXXXIII

LE ROSAIRE, PRIÈRE ET ENSEIGNEMENT

L'Eglise nous prêche fort la dévotion au saint Rosaire. Et c'est à juste titre. Aucune n'allie si intimement la prière à l'enseignement. On peut dire qu'elle est une prière enseignante ou, tout aussi bien, un enseignement qui prie.

I

C'est une prière ; ce point est de toute évidence : le Rosaire, et son résumé, le chapelet, se compose des plus belles prières qui soient, puisqu'elles nous ont été apportées du ciel. Le *Pater* a été enseigné aux Apôtres qui nous l'ont transmis, par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : on le retrouve quinze fois dans la récitation du Rosaire ; l'*Ave Maria*, au moins dans son début, a été apporté à la terre, au nom de Dieu, par l'Ange de l'Incarnation ; et nous le récitons jusqu'à cent cinquante fois.

Prière très belle, par conséquent, et aussi très puissante sur le cœur de la T. S. Vierge, à qui elle s'adresse tout spécialement. Comment ne lui plairait-elle pas ? Nous lui redisons ce qu'elle aime, à coup sûr, le mieux entendre, à savoir qu'elle est l'Elue de Dieu et la Mère du Verbe incarné. Et l'insistance que nous mettons à le lui répéter n'est pas pour lui déplaire : nous nous adressons à notre mère et une mère ne se lasse pas d'entendre la voix de son enfant, même si cet enfant, qui ne sait que balbutier, lui répète souvent la même chose.

Quand nous avons besoin d'une grâce importante, pour notre corps ou pour notre âme, pour notre vie temporelle ou notre vie spirituelle, pour nous même ou pour le prochain, prenons donc notre chapelet et récitons-le pieusement.

C'était au temps où l'Irlande catholique gémissait encore sous le joug de la protestante Angleterre. On discutait, au Parlement britannique, une loi quelconque contre la liberté religieuse de l'Irlande. L'adversaire semblait triompher. Il s'agissait de lui arracher la victoire. Un seul homme le pouvait, grâce à son prestige et à son éloquence : le grand O'Connell. Mais O'Connell n'était pas là. On le cherche en hâte, et on le trouve enfin dans l'une des salles du palais. Que faisait-il ? Il récitait simplement son chapelet. On le presse de venir sans tarder prendre place à son banc ; mais lui de répondre : « Laissez-moi finir ce chapelet ; je fais plus en ce moment pour la cause de l'Irlande qu'avec les plus éloquents discours. »

Qui sait si ce ne sont pas, en effet, plus les chapelets d'O'Connell que ses interventions magnifiques au Parlement d'Angleterre qui ont rendu la liberté à sa patrie ?

II

Le Rosaire est un enseignement. Il nous rappelle les grandes vérités de notre foi catholique.

Qu'est-ce que l'*Ave Maria* ? Le salut de l'Ange, au jour de l'Annonciation. Et l'Annonciation ?... Relisez-en le récit dans l'Evangile : vous y verrez nettement révélés nos trois grands mystères : la Sainte Trinité : l'Ange y mentionne le Très-Haut, c'est-à-dire le Père dont le Fils naîtra de la Vierge Marie couverte de l'ombre du Saint-Esprit ; — l'Incarnation : c'est en ce moment précis qu'elle a lieu, quand la Vierge a prononcé son *fiat* d'adhésion ; — et par l'Incarnation, la Rédemption, puisque nous savons que si le Verbe s'incarne c'est pour nous sauver en s'immolant sur la croix.

Le grand enseignement du Rosaire nous vient surtout de la méditation des mystères qui en accompagnent la récitation.

Ils nous apprennent, outre les vérités que je viens de dire, ceci :

Premièrement, les grandeurs de Marie. Les mystères joyeux nous redisent qu'elle est Mère de Dieu ; les mystères douloureux, qu'elle fut associée au Christ pour notre Rédemption ; les mystères glorieux, qu'elle doit être honorée comme la Reine du ciel et de la terre.

Deuxièmement, l'union très intime de Marie avec Jésus. Ils sont inséparables. Jésus n'a paru sur la terre que parce que Marie y a consenti, comme elle a consenti au grand sacrifice rédempteur. Elle était au Jardin des Olives, du moins d'âme et de cœur ; elle était présente au couronnement d'épines, à la flagellation, sur la voie douloureuse, au pied de la croix ; elle est avec son Fils au ciel. Partout où l'on voit Jésus, on trouve Marie.

Troisièmement, la place immense qu'occupe Marie dans l'économie de notre salut. On comprend mieux, en méditant les mystères du Rosaire, la vérité de cette parole de S. Bernard : « A Jésus par Marie ». Jésus a été donné une fois au monde par la Sainte Vierge ; les dons de Dieu sont sans repentance ; chaque fois que nous voudrons posséder Jésus — et nous devons le posséder si nous voulons être sauvés — il faudra passer par Marie. C'est le plan providentiel.

* *

Ayons donc une grande dévotion au saint Rosaire, au moins au chapelet. Ne nous contentons pas d'en égrener les *Ave ;* joignons-y, selon la pensée de l'Eglise, la méditation des quinze mystères.

Pendant ce mois d'octobre, soyons-y plus fidèles que jamais. Et venez aux exercices publics, ici, à l'église. N'oubliez jamais que, sur l'affirmation de Notre Seigneur, la prière publique vaut mieux que la prière privée.

Soyez fidèles au Rosaire, et quand sonnera l'heure du grand Rendez-vous, la Sainte Vierge viendra au-devant de votre âme pour vous recevoir et vous présenter à son Fils : « Vous m'avez si souvent, dira-t-elle, demandé de prier pour vous à l'heure de votre mort, que je veux le faire à présent. En récompense de la couronne de roses que vous avez tant de fois tressée en mon honneur, je prie mon Fils Jésus de mettre sur votre tête la couronne de gloire éternelle. » Ainsi soit-il.

VARIA

DISCOURS D'ADIEU A SA PAROISSE D'UN CURÉ-DOYEN NOMMÉ CHANOINE TITULAIRE

Mes chers paroissiens,

Une lettre de Mgr l'Evêque m'apporte la nouvelle définitive de ma nomination de chanoine titulaire de la cathédrale.

Depuis de longs mois, le bruit de mon changement circulait dans notre ville. Ce n'en est pas moins une surprise pour moi : surprise heureuse pour un honneur dont je sens tout le prix; surprise douloureuse aussi, car l'heure sonne où je dois vous dire adieu.

Après tant d'années passées au milieu de vous, vous comprendrez que ce n'est pas sans un serrement de cœur que je vais quitter mon vieux presbytère, ma vieille et si belle église, mes dévoués vicaires à qui je dois plus que je ne puis le dire, des amis éprouvés, mes chrétiens fidèles et si nombreux dont l'affectueux intérêt m'a si longtemps soutenu.

I

J'ai vécu parmi vous des heures inoubliables, heures de succès et de bonheur, heures d'angoisse et de combat qui n'ont pas séparé irrémédiablement, Dieu merci, de braves cœurs qui ne demandent qu'à rester unis.

Certaines tentatives de division inspirées par l'exaspération des intérêts personnels ont fait quelque mal, mais sans nous blesser grièvement.

Je dois remercier ici les administrations successives avec lesquelles j'ai dû traiter et particulièrement les hommes en qui elles se personnifient passagèrement. Pas un instant ils n'ont montré à mon égard l'intransigeance de certains triomphateurs heureux des injustices commises et bassement fiers d'écraser les plus faibles. Aux plus mauvais jours, la politique générale n'a jamais pénétré la politique locale et nulle part, peut-être, la liberté religieuse n'a été mieux sauvegardée.

Mais c'est vous, mes chers paroissiens, que je dois remercier d'abord, et je le fais avec effusion. Pendant les jours que j'ai passés parmi vous, j'ai essayé de vous montrer le sacerdoce dans sa grandeur, dans sa beauté et dans sa sainteté. Mon unique souci a été d'élever vos âmes vers Dieu et son Christ, de vous attacher à la sainte Eglise, de faire de vous des chrétiens sans peur et sans reproche. Mon désir ardent aurait été d'amener tout le peuple qui m'a été confié au pied de notre divin Maître. Que de fois ai-je formulé le souhait qu'il faisait, un soir, en regardant le soleil descendre sur Jérusalem : « Jérusalem, Jérusalem, j'ai tenté de rassembler tes enfants autour de moi, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes ! » (Math., XXIII, 37-39). Je ne l'ai pu ; du moins avons-nous réussi à conserver dans cette ville le trésor d'une foi vivante et à former une communauté de croyants fidèles, parmi lesquels une élite fréquente les sacrements.

Je n'oublierai jamais nos belles fêtes liturgiques, notre communion du Jeudi Saint et de Pâques, nos réunions des mères chrétiennes, nos catéchismes de persévérance. Ces manifestations de notre foi, m. f., ont été pour moi le réconfort constant aux heures sombres qui ne manquent jamais de sonner dans une vie de prêtre. Elles m'ont consolé des déceptions qui sont venues plus d'une fois contrarier mes espérances.

Mais tout cela est dans le passé; regardons maintenant l'avenir.

II

Un autre curé-doyen va vous être envoyé prochainement. Déjà vous connaissez son nom par les feuilles publiques ; bientôt vous connaîtrez sa personne et je ne doute pas que vous bénissiez